

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

VIII DIMANCHE APRÈS
LA PENTECÔTE—CHRO-
NIQUE DIOCÉSAIN: no-
mination ecclésiast-
ique; mort de M. le
curé Mongeau; mort
du R. P. Duguay, S. J.
GUÉRISON ET CONVLR-
SION.— DÉMONSTRA-
TIONS ANTI-CLÉRI-
CALES, du *Moniteur de*
Rome.—L'ÉCOLE NEU-



SOMMAIRE

TRE EN ALLEMAGNE.—
TRIDUUM EN L'HON-
NEUR DE J. B. DE LA
SALLE, à Rouen.—
CLOTURE DE LA CON-
FÉRENCE OLIVAIN, à
Paris.— LES FON-
CTIONS DE CHANTRE.—
NOUVELLES RELIGIEU-
SES.—LE CHEMIN DU
PARADIS.— PRIONS
POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

Cents Une piastre par an, payable d'avance. 2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
M. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPOY
Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES.

DIMANCHE,	15	JUILLET—St-Alexis.
MARDI,	17	“ —St-Antoine Abbé.
JEUDI,	19	“ —St-Valentin.
SAMEDI,	21	“ —Ste-Cécile.

FETES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE,	15	JUILLET—8 Pent. Du Dim., sem., ornements verts.
Lundi,	16	“ —N. D. du Mont-Carmel, d.m., ornés blancs.
Mardi,	17	“ —S. Alexis, C., sem., ornements blancs.
Mercredi,	18	“ —S. Camille de <i>Lellis</i> , C. d., ornés blancs.
Jeudi,	19	“ —S. Vincent de <i>P.</i> , C., d., ornés blancs.
Vendredi,	20	“ —S. Jérôme <i>Emil.</i> , C. d., ornés blancs.
Samedi,	21	“ —De l'Imm. Concept., sem., ornés blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE.—Lundi 16, et les jours suivants, prières de la neuvaine préparatoire à la fête de saint Jacques, à 7 h., p. m.

VISITE PASTORALE.

Dimanche 15, Saint-Lin. Lundi 16, Saint-Roch.

Dimanche 15.—Fête du titulaire des églises paroissiales de Saint-Henri à Montréal et à Mascouche; solennité de celui de Saint-Zénon.

VIIIe DIMANCHE APRES LA PENTECOTE.

Employez les richesses injustes à vous faire des amis, afin que, lorsque vous viendrez à tomber, ils vous reçoivent dans les demeures éternelles.

(S. Luc, XVI. 9.)

Quelles sont ces richesses d'iniquités, mes frères, que nous devons employer à nous faire des amis? Ce sont l'argent ou autres biens que Dieu nous a donnés en ce monde. Nous n'avons qu'à lire quelques versets de plus pour voir que tel est bien le sens; car lorsque Notre Seigneur dit après: "Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon" (l'argent), l'évangéliste nous dit que: "les Pharisiens qui étaient avares, écoutaient ces paroles et se raillaient de lui."

Cet argent est appelé l'argent d'iniquité ou d'injustice parce que c'est la cause de presque toutes les injustices dans le monde. Nous devons donc employer à nous faire des amis l'argent ou les autres biens temporels que Dieu nous a confiés.

C'est ce que fit l'intendant dont nous parle l'Évangile. Il avait été chargé par son maître de diriger sa fortune. Il devait en prendre soin dans l'intérêt de son maître, et non dans le sien, car cette fortune ne lui appartenait pas; de même nous devons user de nos biens dans l'intérêt de Dieu, car il est notre Maître et tout ce que nous possédons est réellement à lui et non à nous.

L'intendant n'était pas fidèle à son maître; il dilapidait ses biens; aussi il fut démis de sa charge et il dut rendre compte de sa gestion. Nous avons nous aussi à rendre compte de nos biens à notre Maître quand nous en sommes dépouillés au moment de notre mort. L'intendant se mit à réfléchir comment il pourrait se servir des richesses qui lui avaient été confiées pour assurer sa vie dans sa nouvelle situation. Il n'avait pas beaucoup de temps pour prendre des arrangements, mais il adopta un très bon plan. En cela nous ne lui ressemblons pas, car ayant toute notre vie pour faire nos arrangements, et ayant la certitude qu'à un moment nous serons démis de notre administration, dont nous devons rendre compte devant le tribunal de Dieu, trop souvent, nous ne faisons rien du tout. Aussi Notre Seigneur dit: "Les enfants du siècle sont plus habiles dans la conduite de leurs affaires que les enfants de lumière."

L'intendant, ai-je dit, adopta un bon plan, ce fut d'obtenir la faveur des débiteurs de son maître, en diminuant quelque chose des obligations qu'ils avaient à payer afin qu'en retour ils vinsent un peu à son aide, et le sauvassent de la nécessité de travailler ou de mendier pour le reste de sa vie. Par ce moyen, il se fait des amis afin qu'ils le reçoivent dans leur demeure lorsqu'il est chassé de la sienne.

Telle est la partie de sa conduite que nous devons imiter. Nous devons imiter l'intendant en nous faisant des amis avec les richesses que Dieu nous a données, amis qui nous seront utiles dans la nouvelle vie où nous entrerons bientôt, vie qui commence après la mort.

Mais quels doivent être ces amis? Généralement, on cherche à acquérir la faveur des riches et des grands. Ce ne sont pas, cependant, ces amis qui nous seront utiles dans l'autre vie.

Non, les pauvres, et non pas les riches, sont les seuls dont l'amitié nous sera utile dans l'autre vie. En ce monde les pauvres ne secourent pas ceux qui les secourent parce qu'ils ne le peuvent pas; mais ils le feront dans l'autre monde. Si vous les secourez, la bénédiction qu'ils vous donnent n'est pas seulement une bénédiction quand vous la recevez, mais c'est un trésor pour vous, longtemps après que vous l'avez oubliée, dans l'éternelle mémoire de Dieu.

Dieu prépare dans le ciel de belles et splendides demeures pour les pauvres vos amis, qui sont aussi ses amis, pour remplacer les misérables demeures dans lesquelles ils ont vécu sur la terre. Il y a d'autres maisons semblables à celles-là qu'il prépare pour nous tous. "Dans la demeure de mon père, dit Notre Seigneur, il y a beaucoup de maisons..... J'y prépare une place pour vous."

Ces maisons ont été préparées pour vous, mais votre entrée en leur possession dépend beaucoup de la manière dont vous traitez les pauvres, auxquels elles appartiennent plus particulièrement. Soyez leur donc charitables, car ils ont les clefs des maisons que vous devrez bientôt rechercher.

Et dans votre charité pour les pauvres, souvenez-vous d'un qui est toujours pauvre, au moins dans certains pays. Je veux parler de l'Eglise de Dieu. C'est une grande mendicante, je le sais, vous demandant toujours davantage. Elle semble n'être jamais satisfaite, et je crois qu'elle ne le sera jamais. Elle est donc un bon ami pour vous, et ce que vous lui donnez, comme ce que vous donnez aux autres pauvres, est bien plus pour votre bien que pour le sien. Car c'est certainement par son aide que vous atteindrez ces demeures éternelles que Notre Seigneur vous promet. Si vous ne faites rien pour elle, il vous sera sûrement difficile d'être sauvés, car c'est par elle que viennent tous les moyens de salut. Plus libéralement vous agirez envers elle, plus nombreux seront les moyens qu'elle vous donnera. Si vous croyez que vous en avez assez, et si vous êtes absolument sûrs du ciel avec ceux que vous avez obtenus, ce n'est certainement pas le cas pour tout le monde, et vous savez que nous devons aimer le prochain comme nous-mêmes.

Donc ces pauvres de Dieu et son Eglise sont les meilleurs amis que vous puissiez vous faire avec les biens temporels que Dieu vous a donnés, car ils sont ceux qui peuvent avoir soin de vous dans cette éternité qui va sitôt venir. Imiter la prudence de l'in-

pendant, et non seulement vous vous ferez des amis comme il s'en fit, mais vous plairez aussi à votre Maître, ce qu'il ne fit pas, et obtiendrez ainsi de Lui, qui est votre meilleur ami, une récompense éternelle.

CHRONIQUE DIOCESAINE

Par décision de Mgr l'archevêque, en date du 6 juillet 1888, M. Joseph Dupras a été nommé vicaire à Verchères.

M. l'abbé Mongeau (Joseph Louis), décédé cette semaine, naquit le 10 juillet 1835. Ordonné prêtre le 19 décembre 1857, le regretté défunt fut successivement vicaire à Sainte-Geneviève de Montréal, directeur du collège Laval à Saint-Vincent de Paul, chapelain de sœurs des SS. NN. de Jésus-Marie, à Hochelaga, curé d'Hemmingford, chapelain du couvent de Saint-Vincent de Paul, curé de la Longue-Pointe, d'où il fut appelé à l'évêché par Mgr Bourget. Il devint chanoine de la cathédrale, et de là, en 1880, il passa à la cure de la paroisse Saint-Rémi.

Dans toutes les positions qu'il a occupées, M. l'abbé Mongeau s'est distingué par son zèle sacerdotal. Saint-Rémi le regrettera longtemps, parce que cette paroisse lui doit beaucoup de la prospérité dont elle jouit.

Ses funérailles, à Saint-Rémi, ont eu lieu jeudi au milieu d'un grand concours de membres du clergé ; toute la population de Saint-Rémi est venu déposer sur sa tombe le témoignage de son affection et de ses regrets.

Monsieur l'abbé Joseph Louis Mongeau, curé de Saint-Rémi, décédé le 8 juillet, était membre de la Société d'une messe.

T. HAREL, P^{TR}E,
Chancelier.

Les Révérends Pères Jésuites viennent d'être plongés dans le deuil par la triste mort d'un des leurs, le R. P. Duguay.

Samedi dans l'après-midi, vers quatre heures et demie, les scholastiques de la Compagnie de Jésus revenaient en chaloupe d'une excursion à l'île des Sœurs, lorsqu'ils furent surpris par le vent, un peu en amont du pont Victoria.

La bourrasque fut si violente que l'une des trois chaloupes chavira. Elle était montée par les Pères Duguay, Foran, Melançon et Hudon qui furent précipités dans le fleuve. Les naufragés se cramponnèrent à l'embarcation chavirée.

L'une des deux autres chaloupes fit force de rames dans leur direction, mais avant qu'elle pût atteindre les naufragés, le Père Duguay, probablement frappé à la tête par le bord de la chaloupe renversée, dans une de ses évolutions, avait disparu sous les eaux.

Les trois survivants, à bout de forces, furent recueillis à bord de l'autre chaloupe. On se dirigea alors vers le rivage, où l'on arriva enfin, mais après mille difficultés et dangers, car la petite embarcation à moitié remplie d'eau et surchargée par les trois nouveaux occupants menaçait de couler à fond à tout instant.

Lundi matin, à 9 heures, un service funèbre a été chanté dans l'église du Gesù pour le repos de l'âme du regretté défunt.

Jusqu'ici, les recherches qu'on a faites pour retrouver le corps du Père Duguay ont été vaines.

La famille du défunt demeure à la Baie du Fèvre. Tout jeune, le Père Duguay, bien que Frère encore, portait le titre de Père, comme tous les Frères qui sont au collège. Il était surtout doué d'un talent remarquable pour la musique, et sa mort est une grande perte pour le collège des Jésuites.

Guérison et conversion.—Voici un fait touchant à la gloire de Marie. Il s'est passé aux Etats-Unis. On nous prie de taire les noms.

M. X..., converti au catholicisme depuis quelques années, avait sous ses soins un jeune homme de vingt ans, qu'il avait adopté à l'âge de onze ans. Ce fils adoptif tomba malade l'automne dernier. La fièvre typhoïde le consumait. Les médecins perdant tout espoir cessèrent leurs visites. Un soir M. X... déclare à l'enfant qu'il n'avait plus qu'un jour ou deux à vivre, et que malheureusement lui se trouvait dans la nécessité de s'éloigner le lendemain : les affaires l'appelaient ailleurs ; il n'aurait pas la consolation de recevoir son dernier soupir. "Priez Notre-Seigneur, ajouta-t-il, et supportez tout avec patience." "Il m'est impossible de prier, répliqua l'enfant, impossible de penser seulement."

—"Eh bien ! quand vous sentirez la fatigue et la douleur, dites au moins les deux mots de Jésus et de Marie. Et de mon côté je dirai trois fois par jour le *"Je vous salue Marie,"* pour le recouvrement de votre santé.

Le lendemain M. X... partait pour un voyage de dix jours, persuadé qu'à son retour l'enfant serait déjà enseveli. Ce laps de temps écoulé, M. X... revient et retrouve l'enfant hors de danger, en pleine convalescence. "Oh ! combien les noms de Jésus et de Marie m'ont soulagé ! s'écria-t-il en apercevant son père d'adoption. En répétant ces deux noms je sentais que je vous revenais et que je guérisais.." Puis avec un accent de douce fermeté : "Je vous prie, donnez-moi de devenir catholique, afin de connaître davantage Jésus et Marie." M. X... exprima le vif plaisir que cette proposition lui faisait. Cependant il ajouta qu'il pensait préférable d'attendre six mois pour mieux éprouver la solidité de cette conversion. Il promit au jeune homme que si durant ce temps il persévérerait dans ses bonnes dispositions et priait bien chaque jour Jésus et Marie, il le conduirait à une ville voisine voir le prêtre,

Il y a quelques jours, un père de la Compagnie de Jésus recevait le jeune homme dans le salon de notre Mère la sainte Eglise catholique. M. X... fut si frappé de l'action merveilleuse de la grâce, et de l'efficacité des prières adressées à Marie, qu'il sentit le besoin de raconter la guérison et la conversion de son fils adoptif. Il le faisait tout récemment dans une lettre qu'il écrivait à Montréal à celui qu'il considère toujours comme son père spirituel,

DÉMONSTRATIONS ANTI-CLÉRICALES.

On lit dans le *Moniteur de Rome*, du 21 juin :

Les démonstrations anti-cléricales continuent, sous les yeux et avec la tolérance ou mieux la complicité de la police. Depuis la triste nuit du 13 juillet 1881, jamais Rome n'avait assisté à un aussi honteux débordement de passions sectaires. Assurés non-seulement de l'impunité, mais encore de la faveur officielle, les plus mauvais instincts se donnent librement carrière.

Nous rougirions de reproduire ici les cris outrageants et haineux qui ont pu être proférés impunément par la foule à l'adresse de la personne auguste du Souverain-Pontife. Spectacle plus lamentable encore, pas une plainte, pas un cri de protestation ne se fait entendre dans la presse libérale pour repousser cette solidarité compromettante. Les organes du parti modéré sont les premiers à faire chorus avec les feuilles révolutionnaires et à célébrer ces saturnales de l'anti-cléricalisme.

Nous avons déjà parlé du grave incident qui s'est produit, dimanche soir, à *Compo dei Fiori*. *Au Vatican!* s'est écrié une voix, et la foule entière des démonstrants s'est portée vers les Palais apostoliques. Qui sait ce qui serait arrivé, si la police, pour épargner des embarras au gouvernement, ne s'était trouvée à temps et en forces suffisantes pour faire rebrousser chemin à cette bande d'émentiers?

Cet incident jette une lumière caractéristique sur la position actuelle du Saint-Siège à Rome. Il prouve à quels redoutables périls, en cas de troubles et de désordres, la sécurité matérielle du Vatican et de la personne même du Souverain Pontife se trouve exposée.

La police italienne a intérêt aujourd'hui, à ce que la tourbe révolutionnaire ne se porte pas à ces extrémités, mais si demain le gouvernement est mû par un intérêt contraire, il laissera faire. Et alors? Et alors tout peut arriver. La révolution s'est arrêtée, jusqu'à ce jour à la Porte de bronze, mais qui nous dira que, demain, sous l'empire de circonstances extraordinaires et prévues, elle n'en franchira pas le seuil et ne forcera pas le dernier asile et la Papauté captive.

L'incident de dimanche soir constitue, à ce point de vue, un

fait d'une grave signification, qui ne saurait échapper à l'attention du monde catholique.

Au reste, comment s'étonner de ces excès et de ces violences ? Ce débordement de passion haineuse dans la foule n'est-il pas la résultante de la politique gouvernementale actuelle ?

Le régime inauguré par M. Crispi n'a-t-il pas tout fait pour souffler, au cœur des populations, la haine du Pape et de l'Eglise ? A ces mêmes individus qui parlaient de courir place Saint-Pierre manifester sous les fenêtres du Pape ou faire pis encore, le président du Conseil n'avait-il pas déclaré quelques minutes auparavant qu'il fallait " ne jamais perdre de vue le Vatican ? " *Non bisogna mai perdere di vista il Vaticano*. Ne pouvait-on pas, ces jours derniers, lire sur tous les murs des affiches électorales désignant le Vatican comme l'*ennemi commun* contre lequel devaient se coaliser toutes les forces libérales ? Faut-il être surpris si de telles excitations portent leur fruit, si, le gouvernement posant les prémisses, la foule tire les conclusions ?

Aux violences légales répondent les violences matérielles. Rien de plus naturel et de plus logique. Les coupables, ce ne sont pas seulement ceux qui s'abandonnent à ces outrages et à ces insultes contre le Pape, ce sont aussi ceux qui non-seulement les tolèrent, mais les inspirent. Celui qui doit porter la part la plus lourde de responsabilité dans cette effervescence de haine religieuse, c'est le gouvernement qui travaille depuis tantôt une année à accentuer le courant anti-clérical.

Il est triste toutefois de penser que c'est l'année même du Jubilé que nous voyons se produire à Rome cette explosion sectaire des passions politiques les plus grossières et les plus basses contre le Vatican et le Souverain-Pontife. Sans faire ressortir ici le contraste entre l'attitude des gouvernements du monde entier, même des gouvernements infidèles et hérétiques, qui ont entouré la personne de Léon XIII des témoignages de leur respect et de leur admiration, et l'attitude du gouvernement italien qui, lui, s'efforce d'accentuer les hostilités contre ce même Pontife, prenons la question à un point de vue moins élevé. Des feuilles libérales peu suspectes telles que le *Journal des Débats* ont reconnu elles-mêmes que l'affluence extraordinaire des pèlerins et des étrangers, pendant ces derniers mois, avait procuré à la ville de Rome un accroissement énorme de ressources et avait empêché l'explosion ou l'accentuation de la crise économique qui aurait créé soit aux particuliers, soit au gouvernement, les embarras financiers et les périls politiques les plus graves. Qu'on se rappelle les émeutes des ouvriers sans travail, provoqués au mois de mars dernier. C'est sans doute pour remercier le Pape et signaler les effets bienfaisants de son Jubilé, que le gouvernement profite des élections municipales pour déclarer à lui et à ses partisans une guerre aussi indécente et aussi brutale ?

Nos adversaires font sonner bien haut leur triomphe de di-

manche dernier. Ils ont triomphé, numériquement, mais à quel prix ! Sans la pression éhontée exercée par le gouvernement, sans l' " enrégimentement " des fonctionnaires et des employés à tous les degrés de la hiérarchie, l'auraient-ils emporté ? Y en a-t-il un seul parmi eux qui oserait sérieusement le soutenir ? Ils ont triomphé. Eh bien ! qu'est-ce que cela prouve ? Cela prouve uniquement que la situation du Souverain-Pontife devient toujours plus grave et plus périlleuse, que sa dignité et sa liberté sont de plus en plus exposées et compromises, puisque dans sa résidence même, ses adversaires, par des moyens plus ou moins avouables, parviennent à obtenir la prépondérance numérique et matérielle. C'est un argument de plus et l'argument le plus puissant en faveur des réclamations et des revendications incessantes du Souverain-Pontife. Le triomphe des libéraux, bien loin d'anéantir la question romaine, l'accentue au contraire extraordinairement, en projetant la lumière la plus caractéristique sur la véritable situation du Pape. De quoi se plaint, en effet, le Souverain Pontife si ce n'est d'être *sub hostile dominatione constitutus* ? Or, vous-mêmes ses adversaires, vous vous chargez de lui donner raison quand vous déclarez que l'opinion qui prévaut à Rome aujourd'hui, opinion que vous avez il est vrai travaillée de toutes les manières, est hostile au Vatican. Quand Pie IX, menacé par la révolution dans son palais, dut quitter Rome et s'enfuir à Gaëte, était-ce une preuve qu'il n'y avait plus de question romaine ?

La conséquence de la victoire libérale de dimanche dernier et des démonstrations odieuses qui l'ont fêtée, c'est que le monde entier s'apercevra avec une lumineuse évidence et devra être désormais pleinement convaincu de tout ce qu'il y a d'*exceptionnel, d'anormal, d'indigne et d'intolérable* dans la situation du Souverain-Pontife à Rome. Quand le Pape dorénavant déclarera qu'à Rome il se trouve en butte aux outrages les plus inqualifiables et victime d'un pouvoir hostile, si nos adversaires veulent être sincères, ils devront dire alors : c'est vrai le Pape a raison.

L'École neutre en Allemagne.—Depuis quelques années la démoralisation de la jeunesse prend en Allemagne d'effrayantes proportions. Les progrès de l'immoralité et de l'irrégion sont tels dans les gymnases de l'Etat, que les protestants eux-mêmes ne voient plus d'autre remède que la fondation d'écoles libres confessionnelles.

Nous empruntons aux *Etudes religieuses* la traduction de quelques passages d'une brochure écrite par un protestant du Schleswig et qui révèle toute la profondeur de cette horrible plaie :

" A lire, sur le papier, les ordonnances et les règlements de l'instruction publique, les gymnases de l'Etat sont dirigés dans un esprit chrétien ; mais, en réalité, ce serait une grande illusion de le croire, et dans l'état actuel des mœurs et de la religion chez

notre peuple, il ne peut en être ainsi ; car la majorité des hommes cultivés est tombée dans l'incrédulité et l'oubli de Dieu ; plus de trace d'une vie chrétienne ; mais la vie sans Dieu avec des formes honnêtes ; telle est la règle pour les familles éclairées. Vient-on à leur parler des dogmes, de l'éternité, du ciel et de l'enfer, de Dieu, de Jésus-Christ le Sauveur du monde, ils répondent par un sourire dédaigneux, ou par un orgueilleux " laissez-moi la paix ! "

" Or, c'est dans ce milieu que se recrutent les candidats aux chaires de l'enseignement public ; et pourvu qu'ils aient les connaissances requises en fait de science, peu importent leurs convictions religieuses, l'Etat ne s'en occupe pas. Parmi tous les professeurs des gymnases allemands, nous mettons au défi d'en trouver un seul qui ose soutenir que dans le choix des maîtres, l'Etat tient compte des croyances religieuses, et cela pour une bonne raison : car, si l'on voulait demander à nos professeurs de mathématiques, de sciences naturelles, de philologie, etc., des convictions quelconques en fait de religion, on ne trouverait plus personne pour occuper les postes vides. Forcément donc la plupart des professeurs soit incroyants ou indifférents, ou ignorants en matière de religion, mais ce qui est plus grave, c'est qu'ils affichent leur incrédulité devant leurs élèves et la font passer pour la véritable sagesse. L'un dira que les miracles sont impossibles ; un autre, qu'il n'y a point de prophéties, mais, tout au plus, quelques provisions, comme saurait en faire aussi le génie d'un Bismarck. (L'incrédulité n'exclut pas la flatterie) ; un troisième, que la Bible est un recueil de fables ; un quatrième, enfin, pour remplir l'heure consacrée à l'étude de la religion, fera faire des analyses n'ayant aucune idée de ce qu'on peut bien enseigner dans un cours de religion. On pourrait multiplier ces exemples. "

Et ce tableau n'est pas exagéré, il est confirmé par des documents officiels ; écoutons les aveux du docteur Wiesse, attaché à l'administration de l'instruction publique sous quatre ministères de suite, et mis à même, par de fréquentes inspections, de connaître à fond une très grande partie des lycées allemands.

" Notre enseignement public, dit-il, passe par une crise redoutable ; ce qui lui manque en général, c'est l'unité d'esprit, sans laquelle pourtant ni plan d'études, ni académie de professeurs ne sauraient avoir une action efficace. Ce défaut d'unité, si désastreux, éclate surtout dans la diversité de vues que manifestent les professeurs sur le côté religieux de leur mission. Beaucoup d'entre eux contestent la nécessité d'un enseignement de la religion ; d'autres ne veulent pas d'une profession de foi imposée en commun, réclament la suppression complète de tout acte religieux, soit à commencement des classes, soit à certains jours de la semaine. On en est venu à se demander si le nombre des professeurs de gymnases pouvant en conscience déclarer leur croyance conforme au symbole des Apôtres serait d'un sur mille et l'on a pas osé l'affirmer. Voilà le symptôme d'une maladie qui

ronge au cœur la vie des écoles : l'indifférentisme d'une religion qui n'a plus du christianisme que le nom."

Cet état de choses avait frappé l'empereur Frédéric III, qui vient de mourir; car, dans son rescrit à M. de Bismarck, publié quelques jours après sa prise de possession de l'empire, il insistait particulièrement sur la question de l'éducation des enfants.

"On devra éviter, déclare-t-il, qu'une demi instruction ne vienne à créer de graves dangers, qu'elle ne fasse naître des prétentions d'existence que les forces économiques de la nation ne sauraient satisfaire. *Il faut également éviter, qu'à force de chercher exclusivement à accroître l'instruction, on en vienne à négliger la mission éducatrice.* Une race élevée dans les principes sains de la crainte de Dieu, et dans des mœurs simples, pourra seule posséder assez de force, de résistance, pour surmonter les dangers, qu'à notre époque d'ardente agitation économique, les exemples de vie à outrance, donnés par quelques-uns, font courir à la collectivité."

Triduum en l'honneur du B. J. B. de la Salle, à Rouen.

Les fêtes ordonnées par S. G. Mgr l'Archevêque de Rouen en l'honneur du Bienheureux de la Salle ont eu lieu en grande pompe et avec le pieux concours du peuple. Le troisième jour a été le plus solennel. Ce jour-là, le panégyrique du Bienheureux a été prononcé par le R. P. Monsabré.

"Aux abords de la chaire, dit le *Nouvelliste de Rouen*, se sont pressés le matin et le soir tout ce que notre ville et notre région compte de notabilités. Si cet éclatant hommage de toute une population à l'humble éducateur des pauvres a eu le don d'effaroucher les représentants officiels de l'autorité, qui brillaient par leur absence, on remarquait cependant dans la foule des personnalités justement estimées.

"Avaient pris place aux côtés de Mgr Thomas, les évêques de Bayeux, d'Evreux, de Coutances, de Séez et de Versailles, ainsi que Mgr Jourdan de la Passardière, évêque de Rosea, l'éloquent et pieux panégyriste du Bienheureux pendant les deux premiers jours du *Triduum*.

"Du magnifique discours du P. Monsabré, qui a, pendant plus d'une heure, fait passer par toutes les émotions son superbe auditoire, il se dégage une touchante manifestation de reconnaissance. L'illustre prédicateur, qui tient aujourd'hui dans la chaire de Notre Dame de Paris une place où le précéda Lacordaire, est un ancien élève des Frères, et c'était un tribut de remerciements qu'il payait à ses anciens maîtres en prononçant le panégyrique de leur fondateur.

"Après un tableau magnifique des déboires de la vie du Bienheureux, souffrant de la malice de ses ennemis, du zèle mal éclairé de ses frères ou de "vénérables messieurs prêtres", éco-

lâtres et maîtres écrivains, tableau qui se termine par l'interdiction dont il est frappé à son lit de mort, et qui a produit une vive impression dans l'auditoire, le brillant orateur a dépeint les rapides progrès de l'institut dès la mort de son fondateur. Malgré la période critique de la Révolution et les traverses de toutes sortes qu'essuie la congrégation, elle compte aujourd'hui douze mille religieux et trois mille novices, et la règle de J.-B. de la Salle a inspiré les nombreuses congrégations qui se partagent aujourd'hui dans le monde entier l'instruction de l'enfance pauvre.

“ Ces hommes sont les défenseurs de la civilisation, dit superbement l'orateur. Pour être tout aux pauvres, ils se sont faits pauvres, obéissants, sans famille. Campés à la frontière morale du pays, ils sont ses premiers défenseurs contre le véritable ennemi, celui dont la passion anime l'esprit sans culture et que rend plus dangereux l'instruction dont l'éducation chrétienne est absente. Laissez-les à l'école et ne les envoyez pas à la caserne. Si vous avez besoin de leurs bras et de leur sang, ils sauront vous les donner. N'en ont-ils pas fait récemment un magnifique essai ?

“ Que rien ne vous décourage, continue l'éloquent dominicain s'adressant aux Frères : Votre fondateur est béatifié : qu'est-il besoin de mendier pour lui une statue qu'on ne saura pas respecter, maintenant qu'il a les honneurs des autels ?

“ En terminant son discours par une péroraison émue, dans laquelle il appelle la bénédiction du Bienheureux sur son pieux auditoire : “ Je vous fais hommage, dit le P. Monsabré, s'adressant à J.-B. de la Salle, de ce discours à vous à qui je dois “ d'avoir pu dire ce que j'ai dit. C'est à la bienfaitante fêrule de “ vos enfants que je dois de savoir porter le joug de la discipline “ religieuse. Ils ont jeté la semence, je leur donne la moisson.”

Séance de clôture de la Conférence Olivaint, à Paris.—La conférence Olivaint a tenu sa séance de clôture le mercredi 20 juin. On remarquait dans l'assistance MM. Chesnelong, Lucien Brun, Albert de Mun, plusieurs des professeurs de l'Institut catholique. M. le général de Charette avait accepté de présider cette réunion.

Après une allocution de M. Mazodier, président de la conférence, qui a souhaité la bienvenue au général de Charette, M. L. Normand a résumé les travaux de l'année, puis le général a prononcé une chaleureuse allocution qui a été vivement applaudie. Nous citerons seulement un passage de cette allocution, celui où le général a parlé de sa foi et de son dévouement au Saint-Siège.

“ Le jour de Pray, comme je parcourais à cheval la ligne de mes troupes, je rencontrais le commandant de Troussure, qui m'aborda en me disant : “ Que c'est beau ! que c'est beau ! ” La charge avait été superbe, l'élan indescriptible ; je crus d'abord que c'était de cet enthousiasme de tous qu'il était ravi. Je sus plus tard seulement que

ce n'était point là ce qu'il voulait dire. Ce qui le ravissait, c'était non point le spectacle de la mort vaillante de nos soldats, mais comme un secret désir qui le tourmentait de pouvoir, lui aussi, mourir ainsi pour son pays tout à la fois et pour son Dieu. Celui là était bien un Français !

“ Et ce sentiment, tous nos soldats le partageaient, car en ce moment suprême où je songeais, tremblant au désespoir prochain des mères, des épouses et des enfants de ces braves, à faire sonner la retraite, je m'aperçus que j'avais été dépassé, et de bien loin, par la ligne de bataille, et je compris alors mieux que jamais que, pour un cœur de Français, honneur et foi sont une seule chose.

“ La foi, c'est elle qui conduit nos missionnaires à répandre jusqu'au bout du monde la gloire de la France, la fille aînée de l'Église. Qu'ils sont à plaindre, ceux qui ne croient pas ! Mais non : tout le monde croit à quelque chose ; la haine même, que tant de gens professent pour la foi, dément à l'évidence la possibilité de l'indifférence réelle.

“ Quant à moi, messieurs, je ne sais si c'est aux Jésuites, dont je fus l'élève, que je dois la foi du charbonnier qui me possède ; mais, quoi qu'il en soit, cette foi qui a été mon guide jusqu'ici le restera jusqu'à ma mort.

“ Vous vous étonneriez que j'allasse plus loin, sans vous parler du Pape. Quand je suis retourné à Rome, après la mort de Pie IX, j'allai rendre visite à sa tombe placée à Saint-Laurent, à l'issue des catacombes, dont la sépulture de mes zouaves occupe l'autre bout. Puis, je repris le chemin du Vatican, où régnait alors un autre Pontife.

“ En montant le vaste escalier de marbre, il me paraissait que je devais avoir laissé en mon cœur place à l'ingratitude, pour pouvoir porter à un autre l'hommage réservé jusqu'alors à celui que j'avais tant aimé. Quelle erreur était la mienne ! A peine me trouvai-je face à face avec Léon XIII que je me sentis ressaisi de cette même flamme que je sentais m'embraser aux pieds de Pie IX, et que je compris mieux que jamais cette vérité, affirmée par Dieu même, que la Papauté ne peut mourir.”

Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique, au nom de toute l'assistance, a remercié le général de ces paroles si propres à exciter dans le cœur de la jeunesse une ardeur généreuse pour le bien.

LES FONCTIONS DE CHANTRE.

Trop souvent, n'est-ce pas vrai, dans l'appréciation du monde, et, malheureusement, quelquefois au sentiment des employés d'église eux-mêmes, le chantre n'exerce qu'un vulgaire emploi, créé par le malheur des temps, à défaut de la grande voix du peuple ou d'une phalange de pieux artistes. C'est un subalterne gagé, auquel on laisse le soin de louer Dieu de n'importe quelle

manière, et dont la dignité se mesure au chiffre des émoluments de la charge. Et au fait, il faut bien en convenir, plus d'un chantre, par son laisser-aller, a donné lieu à ces appréciations aussi préjudiciables au culte de Dieu et à la piété des fidèles que désavantageuses pour une profession des plus respectables.

Car, tout imparfait qu'il puisse être au point de vue de l'art qu'il pratique ou de l'édification qu'il doit aux fidèles, le chantre n'en demeure pas moins l'intermédiaire principal par le moyen duquel une paroisse tout entière participe au culte divin, et l'assistant indispensable aux fonctions saintes du ministre de Jésus-Christ.

Ce n'est pas le lieu d'insister sur l'importance du culte extérieur de la liturgie catholique, et plus particulièrement encore sur la place éminente qu'y occupent les accents de la prière publique. Ce sont des sujets sur lesquels tous nos lecteurs sont instruits, spécialement les prêtres et les employés d'église, qui d'ailleurs doivent à leur état et au respect d'eux-mêmes de connaître la dignité de leur ministère.

Qu'il nous suffise de faire ressortir la part considérable réservée aux chœurs dans l'acte par excellence du culte chrétien, la sainte messe.

Lorsque, entouré de l'assemblée paroissiale, le prêtre réclame son concours pour l'oblation du sacrifice eucharistique, lorsque, se retournant vers le peuple, il l'interpelle dans une situation solennelle, l'invite par ses appels réitérés à suivre avec un redoublement d'attention le drame divin, à s'élever au-dessus des préoccupations de la terre pour participer à l'immolation de l'Agneau divin, quelle voix s'élève, donnant le signal et l'élan aux pieuses réponses de l'assistance ?

C'est la voix du chantre.

Interprète de la famille paroissiale, c'est à lui de donner au *Kyrie* l'expression complète d'une supplication pressante, d'animer les âmes en célébrant la gloire de Dieu par l'hymne angélique, de redire au nom de tous, si non avec tous, les fortes doctrines du symbole pour lequel tant de martyrs ont versé leur sang, d'exhorter la foule à l'adoration du Dieu trois fois saint, de saluer, aussitôt après la consécration, la visite mystérieuse du Très-Haut à ses misérables créatures, d'implorer la miséricorde de l'Agneau de Dieu, au moment où le chrétien trop souvent prévaricateur, malgré sa rédemption, va se présenter à la table sainte pour se nourrir, ô miracle, de la chair de l'Homme-Dieu.

Ce noble ministère du chantre s'exerce dans toutes les fonctions liturgiques, et ses admirables prières chantées y soutiennent la ferveur des prêtres et des fidèles.

Nos pères avaient en grande estime la charge de chantre d'église, car leur foi savait en dégager la dignité réelle des déficiences de l'humaine nature. Aussi avaient-ils revêtu les chantres, même ceux qui n'étaient pas initiés à la cléricature, de la chape et autres insignes honorifiques et le luxe du lutrin, qui

est encore actuellement l'un des plus précieux meubles de nos églises, témoigne bien clairement de cette estime.

Il était réservé à nos derniers siècles, siècles de décadence au point de vue du respect des saints Rites comme sous bien d'autres rapports, de laisser tomber dans un discrédit vraiment déplorable l'office si noble de chantre du vrai Dieu. Mais, comme nous le disions plus haut, la tenue négligée de certains chantres, leur manque de piété, leurs chants exécutés sans préparation, sans vie, sans expression, tout cela a contribué pour beaucoup à la déconsidération des offices de l'église et de la profession de chantre.

Grâce à Dieu pourtant, de nombreuses exceptions dans le passé, et depuis un certain temps, les plus louables efforts pour revenir aux honnes traditions, consolent et raniment les chrétiens qui ont à cœur le respect et la splendeur de la maison de Dieu.
(Semaine de Tournai.)

NOUVELLES RELIGIEUSES.

On écrit de Constantinople aux "Missions catholiques" que les fêtes de Pâques ont coïncidé avec la disparition du néo-schisme qui depuis dix-huit ans divisait la communauté arménienne catholique.

Les prêtres dissidents ont fait leur soumission au Patriarche M^r Azarian et l'église Saint-Jean-Chrysostome qui leur avait été cédée a été rendue au véritable pasteur. Le jour de Pâques les Saints Mystères ont été célébrés pour la première fois dans cette vieille église par les catholiques restés fidèles au Saint-Siège et à leur légitime patriarche. Le calice qui a servi pour cette messe était un cadeau du Pape à M^r Azarian, et plus de trois mille fidèles assistaient à la cérémonie.

Les Allemands eux-mêmes donnent des leçons de religion aux libres-penseurs. Voici comment le nouvel empereur s'exprime dans sa proclamation à son peuple :

"Appelé à monter sur le trône de mes ancêtres, j'ai pris en mains le gouvernement, en portant mes regards vers le Roi de tous les rois et j'ai fait promesse à Dieu d'être pour mon peuple, à l'exemple de mes ancêtres, un prince juste et doux, de pratiquer la piété et la crainte de Dieu, de défendre la paix, de poursuivre le bien-être du pays, de porter secours aux pauvres et aux malheureux, d'être le gardien fidèle du droit.

"Quand je demande à Dieu de m'accorder la force nécessaire pour remplir les devoirs royaux qui me sont imposés de par sa volonté, je m'y sens porté par la confiance que j'ai dans le peuple prussien. C'est sur cette confiante réciprocité d'amour qui m'unit à mon peuple, que je fonde espoir que Dieu m'accordera la force

et la sagesse nécessaires pour m'acquitter de mes devoirs royaux pour le bien de la patrie."

—La place d'aumônier général catholique de l'armée allemande étant vacante depuis l'époque de la persécution religieuse, le gouvernement est entré en négociations avec le Saint-Siège au sujet de la nomination d'un nouvel aumônier général. Le titulaire de ces fonctions a le titre et le rang d'évêque. Le candidat proposé par le gouvernement serait M. Assman, prévôt-curé à Sainte-Hedwige, de Berlin, et délégué du prince-évêque de Breslau pour la province de Brandebourg.

Dans l'armée, l'aumônier général fait partie de l'état-major général en temps de guerre; il est attaché au quartier général de l'empereur et peut visiter tous les camps. Il est pourvu, en sa qualité d'officier supérieur, de deux chevaux, et deux ordonnances sont attachées à sa personne.

Mgr Krementz, archevêque de Cologne, a procédé le 12 juin, à la consécration solennelle de quatorze calices et quarante-deux vases et patènes divers, servant à la célébration de la messe et au culte en général, et destinés à l'armée en temps de guerre.

Tous ces objets sacrés vont être remis, sans retard, aux chefs de la quatorzième division d'infanterie prussienne, en même temps qu'un grand nombre de tables d'autels et linges qui ont été consacrés par Mgr Krementz, à la Pentecôte.

Les Allemands n'admettent pas d'armée sans aumônier et pensent que le soldat qui n'a pas de religion ne peut être un fameux soldat.

Le protestantisme allemand s'agite beaucoup depuis quelques années; les associations de tous genres s'y multiplient dans tous les sens. Il est donc intéressant de connaître les résultats auxquels aboutit tout ce beau mouvement. Justement le synode du cercle de Berlin, qui vient de se tenir dans l'Empire allemand nous permet de donner à cette question une réponse que l'on ne pourra accuser d'être entachée de partialité, puisque c'est le président de ce synode lui-même, le superintendant Krebig, qui va nous la fournir.

Mettant en regard ce qui se voit aujourd'hui avec ce qui se passait il y a trente ans: "Nous sommes spectateurs, dit-il, d'une vie religieuse extérieure de l'Eglise évangélique telle qu'elle n'a jamais été plus active ni au temps de la Réformation, ni à l'époque du piétisme," et cependant, ajoute-t-il un peu plus loin: "quand on la met en regard de ce qui se passait il y a trente ans, il n'y correspond point une augmentation de la vie religieuse intérieure."

Traduisez: Beaucoup d'efforts et peu de résultats; et le pasteur Krebig apporte des chiffres à l'appui. Le cercle de Berlin renferme environ 500.000 protestants; sur ce chiffre, à peine 50.215

prennent part à la Cène, 1.018 malades seulement réclament les secours de la religion ! Le protestantisme, quand il ne se réduit pas à n'être qu'une philosophie vague, dégagée de toute portée morale, n'a plus d'action ; voilà un aveu qu'il était bon de constater.

La langue polonaise est exclue de l'enseignement primaire, en Pologne. Cette exclusion compromet l'instruction religieuse des enfants. Or, voici comment les Polonais comprennent leur devoir :

“ Tout le monde chez nous, écrit-on de Pologne, veut remplir son devoir à cette heure de suprême épreuve. La persécution des enfants a réveillé chez les plus simples paysans la conscience nationale. Les parents, jusqu'ici assez indifférents à l'instruction de leurs enfants, en prennent maintenant le plus grand soin, et s'accusent comme d'un péché grave quand ils ont négligé ce devoir essentiel et que, par leur faute, quelqu'un de ces petits ne sait pas lire en polonais.

“ Ce mouvement spontané et généreux s'accuse dans toutes les classes à la fois. Chaque chaumière, chaque presbytère, chaque château est converti en école. Les jeunes filles des plus illustres maisons se vouent aux difficultés de l'enseignement, oubliant les plaisirs de leur âge, pour cet austère devoir où elles mettent tout leur cœur. Des prêtres, fatigués par les travaux de leur saint ministère passent de longues heures à instruire en langue nationale ces petits déshérités qui eux-mêmes sentent déjà le mal qu'on a voulu leur faire, et mettent une espèce de passion à étudier volontairement. Les imprimeurs polonais ne peuvent suffire aux demandes d'abécédaires qui leur viennent de toute part.”

On lit dans la *Voix de Notre-Dame de Chartres* :

La croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ demeure toujours, quoi qu'on fasse, un signe de religion populaire en France. Naguère encore, la petite ville de La Bazoches Gouët célébrait le relèvement de sept croix avec une piété, une pompe et un entrain admirables.

Plantées aux carrefours des chemins dans la campagne par nos pères croyants, elles étaient tombées de vétusté. Les propriétaires et les fermiers riverains résolurent de les relever, et le zèle s'allumant de proche en proche, ce fut à qui ferait mieux. On en causait partout dans les familles, au coin du feu, durant les longues soirées d'hiver. Enfin la cérémonie de la bénédiction fut autorisée par Mgr l'évêque.

Et maintenant les sept croix, rayonnantes dans leur neuve parure, relient le passé au présent et à l'avenir, dans une commune pensée de foi, de reconnaissance et d'amour.

Vous tous qui passerez désormais dans ces carrefours où s'élèvent ces croix nouvelles, au milieu d'un tertre de gazon entretenu

avec soin, dites en votre cœur, en signant ou en découvrant votre front : Gloire à Dieu qui nous a envoyé son Fils unique mourir sur ce bois, *espérance* pour l'homme innocent ou pécheur qui regarde avec foi ce signe de salut, *bénédiction* sur la famille qui a planté la croix, *bénédiction* sur le pays au-dessus duquel elle étend ses bras protecteurs et dont la vénération la défend elle-même contre les mains profanes des impies !

LE CHEMIN DU PARADIS.

Mère, pourquoi m'a-t-on séparée de vous ? Est-ce que je ne vous reverrai plus ? Est-ce que je n'irai plus m'endormir comme autrefois, sur vos genoux ? O petite mère, que de larmes je répands toutes les nuits sur ma pauvre couchette ! Je ne dors plus ; car depuis deux mois, je n'ai plus reçu sur mon front votre doux baiser, ô ma mère..."

Ainsi se lamentait, devant la porte d'un hôpital, une petite fille, tout inondée de larmes. Une profonde douleur l'accablait. L'éclat de ses yeux bleus et de ses joues roses en était terni, ses habits tombaient en lambeaux et ses petits pieds tout nus étaient mal assurés.

Elle fait quelques pas vers la lourde porte de l'hôpital et agite en tremblant la sonnette.

Le guichet s'ouvre, et le portier paraît ; c'est un bon vieillard à barbe blanche, son air de douceur rassure aussitôt la petite.

" Mon bon monsieur, laissez-moi entrer, pour l'amour du bon Dieu, voilà deux mois que ma petite mère est ici. Laissez-moi entrer pour l'embrasser.

— Pauvre enfant, lui répond le portier, tu ne pourras plus la voir. Depuis sept jours déjà, elle repose dans sa dernière demeure."

Et il referme le guichet. Mais la petite orpheline ne comprend pas ce qu'il dit, et elle continue à se lamenter devant la porte de l'hôpital. Enfin elle se lève et retourne lentement, le cœur tout triste, vers la bonne vieille qui prend soin d'elle, depuis que sa mère a été portée à l'hôpital.

Le lendemain, au lever du jour, la petite Agnès est encore devant la même porte. L'espérance arrête un moment ses larmes. Elle sonne de nouveau.

Le portier paraît aussitôt.

" Encore toi, chère petite ; tu veux donc rester jour et nuit à cette porte ; il ne faudra plus quitter la bonne dame qui prend soin de toi.

— Mon bon portier, s'écria la petite, d'une voix douloureuse, je vous en prie, laissez-moi entrer ; je veux encore voir ma mère. Il y a si longtemps que je ne l'ai vue que mon cœur est tout noir de tristesse,

—Chère petite, ta douleur me fait mal, mais je ne peux rien pour toi. Ta bonne mère n'est plus ici : depuis huit jours déjà elle est au paradis.”

La petite allait demander où se trouvait le paradis, mais déjà le portier s'était retiré.

Elle s'éloigna aussitôt, traversa la ville avec rapidité, et se trouva bientôt au milieu de la campagne. Le soleil répandait des flots de lumière sur les moissons. La nature entière se réveillait.

Chaque buisson devenait salle de concert pour les oiseaux ; tout était joyeux.

Mais Agnès était toujours triste. Elle marchait silencieuse, et c'était pitié de voir ses petits pieds nus se précipiter sur la route rocailleuse. Elle était pressée d'arriver au paradis.

Assez loin de la ville, elle rencontra un groupe d'ouvriers, qui se rendaient à leurs travaux. C'était toute une famille.

Elle s'approche de celle qu'elle pense être la mère, et qui paraît plus compatissante.

“Ma bonne dame, je vous en prie, lui dit-elle, dites-moi le chemin du paradis.

—Hélas, pauvre petite, la route est dure et longue, mais va tout droit ton chemin, et tu es sûre d'y arriver.”

Agnès entend ces paroles avec joie, remercie gracieusement et reprend son chemin. Elle marche avec rapidité ; elle court, elle vole, ses pieds ne sentent point les cailloux. Elle va ainsi jusqu'au soir. Enfin elle tombe épuisée au bord du chemin.

Petite mère sera bien contente de moi, quand je lui dirai que j'ai si bien marché, pense-t-elle en soupirant.

Au bord de la route, il y avait un ruisseau : Agnès s'y pencha, car elle avait grand soif. Puis elle se blottit au milieu des blés pour prendre quelque repos, après avoir joint les mains et murmuré, “Jésus, tout pour vous !” comme sa mère lui avait appris à le faire et elle s'étendit pour dormir. Le sommeil vint vite.

Agnès était dans un profond étonnement.

“Qui m'a amenée ici, comment y suis-je arrivée ? O Dieu, que c'est beau ! que c'est beau ! que d'or ! que de lumière ! mes yeux ne sont pas assez forts pour la supporter... On me dit que c'est le paradis, qui m'y a donc amenée ? comment y suis-je venue ? O que c'est beau le paradis.”

Et la petite s'avançait, se baignant dans les flots de lumière, prêtant l'oreille à un doux concert comme elle n'en avait jamais entendu et comme on ne saurait s'en figurer. C'était plus suave que le miel, elle pensait succomber sous le poids de son bonheur. La joie l'inondait, et son cœur se dilatait toujours.

Soudain, elle se trouve environnée d'une troupe de petits enfants qui portaient chacun sur le front une brillante étoile.

“Viens, petite sœur, viens jouer avec nous, dirent-ils, nous sommes les élus du Seigneur.”

La petite Agnès se mêle à leur joyeuse troupe, montant et descendant d'un vol plus rapide que celui de l'hirondelle, cependant elle se rappelle sa mère.

“ Mes bons petits frères, dit-elle, menez-moi vers ma mère ; car c'est elle que je suis venue voir. Aussitôt elle se sent emporter comme à tiré-d'aile à travers le paradis. Bientôt elle aperçoit une femme debout devant elle ; une couronne d'or relève la majesté de son visage, un long manteau couvert d'étoiles la couvre jusqu'aux pieds.

“ O ma mère ! ” s'écrie Agnès, et elle s'avance pour se jeter dans ses bras.

En ce moment le bruit d'une voiture se fait entendre près d'Agnès ; elle se réveille.

Où suis-je ? se dit-elle. Elle promène un moment ses regards autour d'elle, elle voit le chemin, le ruisseau... Elle comprend qu'elle n'a fait qu'un rêve.

La pauvre petite reprend sa pénible course et demande aux passants, d'une voix suppliante :

“ Oh ! dites-moi, où trouverai-je le chemin du paradis ! ”

Tout le monde a pitié de sa misère ; plus d'une bonne mère lui donne du pain et des fruits pour se reconforter.

L'enfant marche de village en village, ses pieds fatigués sont ensanglantés, ses longs cheveux en désordre, ses joues pâles et creuses. Sa robe est trempée par la pluie.

Quinze jours se sont écoulés depuis que la pauvre enfant a quitté la maison ; ses forces et son courage sont épuisés : elle ne peut plus se traîner.

Elle se trouve au pied d'une montagne. Une grande maison apparaît au sommet et semble à elle seule former tout un village. C'est un couvent. Agnès voyant la coupole dorée de la chapelle briller sous les derniers feux du soleil :

Cela ne peut être que l'entrée du ciel, se dit-elle.

Et elle reprend sa marche.

La montée est pénible : la route est couverte de rochers et de pierres aiguës ; les pieds de la pauvre petite sont en sang. Cependant pas une larme, pas un mot de plainte ; l'espérance l'emporte ; ses forces sont épuisées, elle va succomber, mais elle monte toujours.

Enfin elle est à la porte ; elle n'a que la force de heurter. Une sœur accourt :

“ Que cherches-tu chez nous, pauvre petite ? ”

— Je cherche ma mère, qui m'a quittée à mon grand chagrin, et je ne puis pas trouver le chemin du paradis pour aller auprès d'elle.”

L'épouse du Christ conduit l'enfant à l'infirmerie du couvent. On l'entoure de soins, mais elle tremble et ses membres sont glacés :

“ O ma mère, dit-elle, j'arrive enfin... Recevez-moi.”

Puis elle tend les bras comme pour saisir un objet invisible, et elle expire au milieu des bonnes sœurs.

Elle a rejoint sa mère dans le Paradis,

DECES DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

xx Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS

M. Séguin, ép. Martineau.—C. Dumoulin.—G. Bourguignon.—M. E. Harel, ép. Guillaume.—S. Sotlard, ép. Gaulin.—A. Cadieux.—M. Sullivan, ve Coughlin.—J. Brunet.—J. Angelme.—D. Delany.—E. Bennett, ép. Caroll.—J. Maguire.—H. Gémon, ép. Lamoureux.—M. St. Amour.—G. Farreau.—E. L. Fort, ép. Bolduc.—J. B. Major.—H. St. Jean, ép. Lajoie.—H. Saurelle.—J. Dagenais.—J. Mayer.—M. C. Fréchette, ép. Turgeon.—M. L. Curé, ép. Bourgeois.—F. Connolly.—D. Langevin.—M. Battle, ép. Baudin.

DE PROFUNDIS.

MAGASIN DU SACRE-CŒUR DESAULNIERS FRERE & CIE

(SUCESSEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'EGLISE
VETEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRES

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE
CHAPELETS, MEDAILLES ET CRUCIFIX
BANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES, SAY NOIR
HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec ponctualité et promptitude.

Les Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien vouloir faire une visite à notre assortiment, qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTRÉAL.

PENTURES

A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édi-
fices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENETRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

A. F. X. BEAUDRY

(ETABLÉ EN 1868)

MARCHAND DE CUIR.

Toujours en mains un assortiment complet de **Cuir, Four-
nitures et Outils de Cordonniers, Selliers, Tan-
neurs et Corroyeurs, Formes, Empoignes importées, etc.,**
etc., qu'il offre à des Prix qui défient toute compétition.

Une attention toute particulière est apportée au service des
Communautés Religieuses.

271 et 273, RUE SAINT-PAUL, Montréal.



ON DEMANDE
DES FILLES POUR LE PLIAGE ET LA COUTURE
UN REGLEUR ET UN FINISSEUR
S'ADRESSER CHEZ
EUSEBE SENEAL & FILS
20, SAINT-VINCENT, Montréal.

WILLIAM BRITTON
PLOMBIER
Poseur d'Appareils à Gaz
A EAU CHAUDE ET A VAPEUR
PROPRIETAIRE DE LA FOURNAISE A EAU CHAUDE "MORNING-GLORY"
TOUTES ESPÈCES DE TRAVAUX EN METAL
COMMANDES EXÉCUTÉES PROMPTEMENT
15, RUE CLAUDE
En face du Marché Bonsecours **MONTREAL**

JOS. CHS VAILLANCOURT
Menuisier & Charpentier
45 PLACE JACQUES-CARTIER
MONTREAL.
Ouvrages de toutes sortes, en bois
et en peinture,
A BAS PRIX

ÉTABLI EN 1859
HENRY R. GRAY
Chimiste-Pharmacien
144, Rue Saint-Laurent
MONTREAL.
Prescriptions des médecins préparées avec
soin. Première qualité de drogues et matières
chimiques.

MAISON DE SANTE

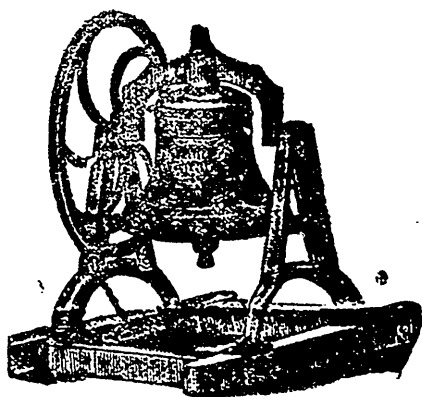
POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION

FRÈRES DE LA CHARITE.

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de la dite église, près Montréal, P. Q.



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES !

POUR

Eglises Collèges et Convents

— SEULES OU EN CARILLONS

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

A meilleur marché et de meilleure qualité que les cloches anglaises ou américaines.

Fournitures pour intérieur des églises.

Appareils de chauffage d'après les meilleurs systèmes

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.



Les célèbres Vins du Canada, la Bière et le Porter Labatt de London, le Beurre de choix, sont les spécialités de la Maison

J.-B. RICHER

No 556; Rue LaGauchetière,
MONTREAL.



LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le Quatorzième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI, 18 JUILLET 1888, A 2 H P. M.

VALEUR DES LOTS :

\$ 60,000.00

PREMIERE SÉRIE

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble.....	de \$5,000	\$5,000
1 Immeuble.....	de 2,000	2,000
10 Terrains à Montréal.....	de 300	3,000
15 Amcublements.....	de 200	3,000
20 do.....	de 100	2,000
100 Montres d'or.....	de 50	5,000
1,000 Montres d'argent.....	de 20	20,000
1,000 do do.....	de 10	10,000

147 Lots valant \$50,000

\$1.00 LE BILLET

DEUXIÈME SÉRIE

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble.....	de \$1,000	\$1,000
100 Chaines d'or.....	de 40	4,000
1000 Services de toilette.....	de 5	5,000

1101 Lots valant \$10,000

25 cts LE BILLET

S. E. FEFÈVRE, secrétaire.

Bureau : No 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

ORGUES -- HARMONIUMS. DOMINION

FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. É. N. PRATTE.

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des églises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue; garantis pour 5 ans et surpassant en richesse, en puissance et en suavité de son les meilleurs instruments de fabrique étrangère. Les plus éminents organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums Dominion.

SATISFACTIO GARANTIE ET CONDITIONS FACILES

Toujours en magasins, l'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA. Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE,

Agent général pour la province de Québec,

1676, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL